



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTÉ RECTORAL DU 05 MARS 2024 COMPLETANT L'ARRÊTÉ EN DATE DU 15 FÉVRIER 2024
PORTANT NOMINATION DU JURY DES CERTIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES
SESSION 2024**

Le recteur,

VU le code de l'éducation ;

VU l'arrêté ministériel du 23 décembre 2003 modifié relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires ;

VU l'arrêté en date du 24 octobre 2023 portant ouverture du registre des inscriptions aux certifications complémentaires dans certains secteurs disciplinaires – session 2024 ;

VU l'arrêté en date du 15 février 2024 portant nomination du jury des certifications complémentaires – session 2024 ;

VU la note de service n° 2019-104 du 16 juillet 2019 fixant les modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires,

ARRÊTE

Article 1 : L'article 1 de l'arrêté du 15 février 2024 précité est complété comme suit :

Membres du jury : • **Pour les arts**

Option Histoire des arts :

Madame Marianne PIERROT IA-IPR arts plastiques

Option Théâtre :

Madame Amélie ROUHER, professeure lettres modernes dans l'enseignement Privé

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie est chargé de l'application du présent arrêté.

Signé

Karim BENMILOUD